

Proposition présentée par les députés :

M^{mes} et MM. Patrick Saudan, Céline Zuber-Roy, Alexandre de Senarclens, Pierre Conne, Serge Hiltzold, Simone de Montmollin, Philippe Morel, Alexis Barbey, Nathalie Fontanet, Charles Selleger, Michel Ducret, Nathalie Hardyn, Jacques Béné, Nathalie Schneuwly, Raymond Wicky, Georges Vuillod, Jean Romain, Antoine Barde, Vincent Maitre, Jean-Luc Forni, Bertrand Buchs, François Lefort, Jean-Charles Rielle, Alberto Velasco, Nicole Valiquier Grecuccio, Marion Sobanek, Isabelle Brunier

Date de dépôt : 23 mars 2018

Proposition de motion

Dépistage des maladies chroniques dans les pharmacies : des lieux idéaux pour agir ?

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- l'augmentation alarmante des maladies chroniques dans la population, en particulier de l'obésité et du diabète ;
- qu'un dépistage précoce des personnes à risque permettrait une prise en charge plus efficace et génératrice d'économies sur le long terme ;
- que les pharmaciens, de par leur formation, sont aptes à fournir cette prestation ;
- que certaines pharmacies proposent déjà des bilans de santé ;
- que le plan cantonal de promotion de la santé et de prévention 2030 requiert une amélioration de la coordination et de la collaboration entre les professionnels de santé,

invite le Conseil d'Etat

- à répertorier les actions de prévention et de dépistage des maladies chroniques déjà effectuées dans les pharmacies sur le canton de Genève ;
- à étudier la mise en place à plus large échelle d'une politique de dépistage du diabète et de l'hypertension dans la population en s'appuyant sur le réseau des pharmacies et en concertation avec les associations professionnelles concernées (pharmaciens et médecins) ;
- à étudier la possibilité d'un financement conjoint avec l'OFSP et les caisses maladie.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Les maladies chroniques deviennent un fléau mondial puisqu'elles concernent 75% de la population âgée de plus de 65 ans, et de par leurs complications entraînent, en plus des souffrances des patients, une charge très importante tant financière qu'en termes d'utilisation de ressources humaines de nos systèmes de santé. 80% des coûts de la santé sont dus d'ailleurs à ces maladies telles que le diabète, l'obésité, les maladies cardio-vasculaires, respiratoires et les cancers, et la moitié pourrait être évitée par un mode de vie plus sain (OFSP 2012). Parmi elles, l'obésité et le diabète sont de plus en plus fréquents et concernent respectivement 15 et 5% de la population suisse. Les médecins sont souvent confrontés à une certaine impuissance à ralentir ou même à inverser le cours de ces maladies, car les patients arrivent bien trop tard entre leurs mains. Idéalement, une intervention bien plus en amont permettrait de diminuer la fréquence et les conséquences graves de ces affections. Si des associations comme celles du diabète ou des sociétés médicales font des campagnes de dépistage, le réseau de nos pharmacies de quartier est à notre avis sous-utilisé. Rien qu'à Genève, environ 200 officines sont répertoriées. Celles-ci sont des lieux de passages fréquents où se mêlent malades et personnes encore bien portantes mais sujettes sur le long terme à développer une maladie chronique. Certaines pharmacies se sont associées avec des sociétés médicales pour proposer des bilans de santé qui incluent entre autres la mesure du poids, de la pression artérielle et une mesure de la glycémie ainsi qu'un questionnaire pour déterminer les facteurs de risque cardio-vasculaire. Ces bilans de santé coûtent environ 50 F et sont peu usités et surtout ne sont pas généralisés à l'ensemble des pharmacies. Un dépistage précoce des patients en surpoids, des patients hypertendus ou des patients à risque de développer un diabète nécessite de mesurer le poids, la pression artérielle et l'hémoglobine glyquée, ce qui s'effectue avec une simple piqûre au bout du doigt. Ce test peut déceler la présence d'un prédiabète ou d'un diabète encore peu symptomatique et il ne nécessite pas d'être à jeun. Ce simple bilan permettrait de dépister des patients à risque. Il devrait être complété ultérieurement par d'autres analyses qui pourraient être effectuées dans les cabinets de médecine de premier recours. Une généralisation et une standardisation de ces bilans dans nos pharmacies permettraient de développer une collaboration efficace entre les pharmaciens, les médecins de premiers recours et, ultérieurement, les services médicaux spécialisés, afin de

diminuer la survenue et la progression des maladies chroniques, car ces patients sont souvent également à risque pour d'autres maladies, qui seraient également décelées plus précocement.

Qui financerait de tels bilans s'ils étaient généralisés dans les pharmacies ? Un changement de paradigme dans la prise en charge de la santé avec un financement accru des mesures de détection et de prévention des maladies chroniques nécessiterait une participation de nos caisses maladie et de l'Etat, tant fédéral que cantonal, dans la mise en place de cette politique.

La stabilisation des coûts de la santé passe avant tout par un dépistage plus précoce des maladies chroniques à leur début. Un partenariat plus développé entre tous les prestataires de soins et une amplification du rôle des pharmacies comme lieux privilégiés pour cette politique de dépistage pourrait y contribuer.

Nous vous remercions d'avance de réserver un accueil favorable à cette motion.